

L'an deux mille vingt, le 24 septembre à 18h00, le conseil communautaire de l'Agglo Pays d'Issoire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle polyvalente à Brassac-les-Mines (63570), sous la présidence de Monsieur Bertrand BARRAUD, Président.

Objet : Désignation des représentants de l'Agglo Pays d'Issoire au sein du Groupe d'Actions Locales (GAL) LEADER

Date de convocation : 18 septembre 2020

Date d'affichage du compte-rendu : 1^{er} octobre 2020

Secrétaire de séance : Pierre SERRA

Rapporteur : Florence DUBESSY

Nombre de conseillers

En exercice : 120

Présents : 108

- Titulaires : 102

- Suppléants : 6

Absents ayant donné pouvoir : 8

Absents excusés : 4

Votants : 116

PRESENTS AVEC VOIX DELIBERATIVE : (108)

AIGOUY Thierry	DUBESSY Florence	MONTMORY Dominique
ALBARET Christophe	DUBOST Philippe	NICOLLET Michel
PELISSIER Didier (S)	DUTHEIL Nathalie	NUÑEZ-ORTIN Aurélie
ARCHIMBAUD Guy	FANJUL José	PAGESSE Pierre
ARNAULT Lionel	FERRARIS Nathalie	PELISSIER Patrick
MERCIER Pascal (S)	FERRERA Fernando	LEBAIN Jehanne (S)
BARDY André	FOUCAULT Marie-Françoise	PEREIRA-MAURIAT Christine
BARRAUD Bertrand	MAISONNEUVE Alain (S)	PETELH Sandra
BARTHOMEUF Serge	GARNAVAULT Philippe	PILLON Stéphane
BASTIEN Gérard	GAUDRIAULT Damien	
	GILBERT Odile	
BERTHELOT Pascal	GONTHIER Emmanuel	PRADIER Laurent
BESSEYRE Fabien	GOUSSARD Bérengère	PRUNIER Jean-Pierre
BESSON Jean-Louis		PUECH David
BCEUF Nicole	GREGOIRE Nathalie	RAVEL Pierre
BOISTARD Philippe	GUILLAUME Julien	RKINA Mohammed
BOURG François	HERBST Nadine	GOMEZ Jean-Marc (S)
	HOSMALIN Marc	
BRUN Pascale	JAFFEUX Ophélie	ROUX Bernard
BRUNEL Séverine	JAFFEUX Sébastien	RYCKEBOER Christian
BRUNETTI Graziella	JAMON Marc (voix consultative)	SABATIER Gilles
CHABAUD Christelle	JEANMOUGIN Isabelle	
CHABRILLAT Frédéric	KINDT Patrick	SAUVANT Jean-Pierre
CHALLET Vincent	LABUSSIÈRE Jean-Marc	
SERMAGE André (S)	LAGARDE Maguy	SCHUMACHER Emilie
CHASSANG Jean-Pierre	LAMOUREUX Jean-François	SERRA Pierre
COLLET Jean-Pierre	LAVILLE Philippe	SUIDUREAU Carine
CORRE Jean-Marie	LE MARREC Laurys	SUTY Lionel
CORREIA Emmanuel	LEGENDRE Denis	TEZENAS Olivier
COSTE Yves	LENEGRE Jean-Louis	THERME Jacques
COSTON David	LEROY Véronique	THEVENET Emilie
COSTON Marie	LIGNIERE Frédéric	TINET Georges
COUDUN Valérie	LIVET Bertrand	TOURLONIAS Vincent
CREGUT François		TREHIN Anne-Marie
CROZE Yves-Serge	MAHINC Didier	TRILLEAUD Eric
DABERT Jean-Claude	MALORON Annie	VARISCHETTI Martine
DENAIVES Catherine	MARIANY Marie-Line	VEZON Christophe
	MASSARDIER Marie-Laure	WALTER Christian
DESVIGNES Jean	MEALLET Roger-Jean	ZANIN Nathalie
	MERLEN Bernard	
	METEIGNIER Stéphane	

ABSENTS REPRESENTES (SUPPLEANTS) : (6) ANGLARET Sylviane (PELISSIER Didier) ; BARBET Laurent (MERCIER Pascal) ; CHANIMBAUD Lionel (SERMAGE André) ; FRADIN Guy (MAISONNEUVE Alain) ; PELLEGRINELLI Christophe (LEBAIN Jehanne) ; ROCHE Roger (GOMEZ Jean-Marc) ;

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR : (8) ADMIRAT Nadine à KINDT Patrick ; BERNARD Jean-Paul à RAVEL Pierre ; BRONNER Ulrich à PETEILH Sandra ; DESCOUTEIX-GENILLIER Juliette à BŒUF Nicole ; LLONG Lucie à MEALLET Roger-Jean ; MOREL Jacques à LENEGRE Jean-Louis ; POJOLAT Marie à PILLON Stéphane ; SALVINI Luc à VARISCHETTI Martine ;

ABSENTS EXCUSES : (4) DRUELLE Jean-Claude ; GOYON Guy ; ROCHETTE Christophe ; SAUX Marie-Pierre ;

*

LE RAPPORTEUR DONNE LECTURE DU RAPPORT SUIVANT

L'Agglo Pays d'Issoire bénéficie d'un programme LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale) pour la période 2014-2020 et pour un montant de 4 495 042,00 €. La stratégie s'articule autour de 5 fiches-actions :

1. Booster la dynamique économique locale ;
2. Optimiser la performance des services ;
3. Réduire l'empreinte carbone ;
4. Développer la coopération ;
5. Animation et fonctionnement du GAL.

Le programme LEADER est porté par le Groupe d'Actions Locales (GAL) Pays d'Issoire Val d'Allier Sud dont l'instance décisionnelle est un comité de programmation. Celui-ci est chargé de piloter la mise en œuvre de la stratégie LEADER et décide du soutien financier apporté aux porteurs de projet candidats à une subvention LEADER.

Ce programme est animé par un Groupe d'Actions Locales, composé de membres publics et de membres privés issus de la société civile et se réunit 4 à 5 fois par an.

Suite aux élections municipales de 2020, et à l'information faite à l'Autorité de gestion, à savoir le Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes, il convient de recomposer le comité de Programmation selon la nouvelle proposition : un collège privé de 13 binômes (associations, entreprises, artisans – sans mandat municipal ou communautaire) et un collège public de 10 binômes (élu du territoire) :

COLLÈGE PRIVÉ
Experts Social
Experts Commerce
Experts Artisanat
Experts Agriculture
Experts Patrimoine
Experts Culture
Experts Education
Experts Tourisme
Experts Coopération
Experts Emploi
Experts Numérique
Experts Développement Durable
Experts Énergies Renouvelables

	COLLÈGE PUBLIC
API	Économie (fiche-action 1)
	Services - Culture (fiche-action 2)
	Environnement (fiche-action 3)
	Coopération (fiche-action 4)
COMMUNES SELON MALLAGE TERRITORIAL	Issoire
	Communes < 1 000 habitants
	Communes > 500 habitants
	Communes > 300 habitants
	Communes > 100 habitants
	Communes < 100 habitants

Il convient donc pour l'Agglo Pays d'Issoire de désigner ses représentants au comité de programmation, au sein du collège public. Il est proposé la composition suivante :

	COLLÈGE PUBLIC	NOM	PRÉNOM	TITULAIRE / SUPPLÉANT	Intervenant au comité de programmation en qualité de...
API	Économie (fiche-action 1)	BESSEYRE	Fabien	T	Vice-Président Économie
		DENAIVES	Catherine	S	Conseillère communautaire
	Services - Culture (fiche-action 2)	LIVET	Bertrand	T	Conseiller communautaire
		GARNAVAULT	Philippe	S	Conseiller délégué Restauration du patrimoine
	Environnement (fiche-action 3)	CHALLET	Vincent	T	Conseiller communautaire
		TOURLONIAS	Vincent	S	Conseiller délégué Habitat, Énergie, Économies d'énergie
	Coopération (fiche-action 4)	DUBESSY	Florence	T	Vice-Présidente Cohésion territoriale et Pacte de gouvernance avec les communes
		DESVIGNES	Jean	S	Vice-Président Social et Santé

ENTENDU le rapport de présentation ;

*

CADRE REGLEMENTAIRE

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté préfectoral n° 16-02779 en date du 6 décembre 2016 relatif à la création de la communauté d'agglomération « Agglo Pays d'Issoire » ;

VU l'arrêté préfectoral n° 19-02358 en date du 31 décembre 2019 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération « Agglo Pays d'Issoire » au 1^{er} janvier 2020 ;

VU la délibération n° 2020/02/01-AJ de l'Agglo Pays d'Issoire en date du 16 juillet 2020 relative à l'installation du conseil communautaire et à l'élection de Monsieur Bertrand BARRAUD, Président de l'Agglo Pays d'Issoire ;

VU la convention entre le Groupe d'Actions Locales, l'Autorité de Gestion et l'Organisme Payeur en date du 30 juin 2016 et ses avenants ;

CONSIDÉRANT que pour la commune d'Esteil une délégation spéciale a été mise en place par le préfet faute de candidat aux élections municipales ;

CONSIDÉRANT que dans le cadre de la délégation spéciale mise en place pour la commune d'Esteil, le Président de cette délégation ne peut avoir voix délibérative et qu'à ce titre le conseil communautaire de l'Agglo Pays d'Issoire comprend 120 délégués au lieu de 121 initialement ;

CONSIDÉRANT la liste de membres proposés pour représenter API au sein du collège public du comité de programmation du GAL ;

CONSIDÉRANT que la désignation des représentants a lieu à la mainlevée ;

CONSIDÉRANT que cette seule liste a été présentée après appel de candidatures et que le Président a donné lecture des nominations au sein du collège public du comité de programmation ;

*

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRES EN AVOIR DELIBERE, DECIDE A L'UNANIMITE :

Votants : 116

- *Pour : 84*
- *Contre : 0*
- *Abstentions : 0*
- *N'ayant pas pris part au vote : 32 (ADMIRAT Nadine ; PELISSIER Didier (S) ; BERNARD Jean-Paul ; CORREIA Emmanuel ; COSTE Yves ; DABERT Jean-Claude ; DUBOST Philippe ; GONTHIER Emmanuel ; HERBST Nadine ; JAFFEUX Sébastien ; KINDT Patrick ; LAMOUREUX Jean-François ; LAVILLE Philippe ; LE MARREC Laurys ; LENEGRE Jean-Louis ; LEROY Véronique ; LLONG Lucie ; MAHINC Didier ; MARIANY Marie-Line ; MASSARDIER Marie-Laure ; MEALLET Roger-Jean ; MOREL Jacques ; NUNEZ-ORTIN Aurélie ; PELISSIER Patrick ; PRADIER Laurent ; RAVEL Pierre ; SAUVANT Jean-Pierre ; SCHUMACHER Emilie ; THEVENET Emilie ; TINET Georges ; TRILLEAUD Eric ; ZANIN Nathalie)*

- **De désigner les membres susnommés en tant que représentants de l'Agglo Pays d'Issoire au sein du collège public du Groupe d'Actions Locales (GAL) LEADER.**

*

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme :

Le Président,

Bertrand BARRAUD



Publié et certifié exécutoire

Issoire, le 01 / 10 / 2020

Transmis à la Sous-Préfecture d'Issoire le 01 / 10 / 2020